

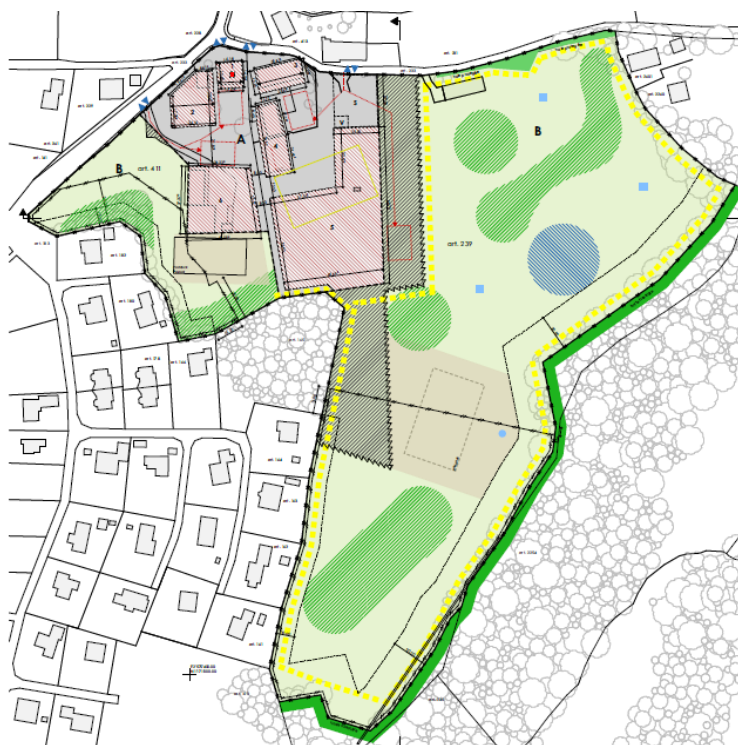
Plan d'aménagement de détail « Centre équestre » à Pont-la-Ville

Etablissement du PAD	artefact urbanisme sàrl
Maître d'ouvrage	Ecurie BT, Grand-Lancy
Affectation au PAL	Zone de Centre-équestre
Surface du PAD	~ 67 000 m ²
Surface de la zone constructible	~ 12 000 m ²
Cube hors-terre	~ 50 000 m ³
Fonction	Manège, écurie active
Années de planification	Travaux en cours
Stade de la procédure	PAD en cours d'approbation

> But et objectifs principaux du PAD

Le but du PAD est de permettre le développement d'une écurie active et des constructions adaptées au caractère naturel environnant et du caractère des constructions avoisinantes.

> Plan



Extrait du Plan d'affectation des zones – Dessin OCSA architectes Bulle